

Séance de l'AD Budgets 2025 du 21 nov. 2024

jeudi 21 novembre 2024 • 18:30 - 19:15 | Châtel-St-Denis, chemin des Crêts 25, Univers@lle |

Séances de l'AD budgets

Participants

- Présents** Aurélien Espinasse, Cédric Borer, Céline Granges Volery, Christine Varone, Claudia Dougoud, Daniel Figini, Daniel Maillard, Eric B, François Genoud, François Pilloud, Grégory Déglise, Jean-Claude Bongard, Jérôme Allaman, Laurent Menoud, Marc Fahrni, Nicole Tille, Noémie Berthoud, Pascal Delessert, Paul Konan, Philippe Schneider, Présentateur, Rahel Preisig, Raphaël Droux, Renaud Gauderon, Roland Besse, Sabine Comisetti, Savio Michellod, Sidonie Mory, Stéphane Dutoit, Stéphane Simonet, Stéphanie Giller, Thierry Bavaud, Yves Martin, Willy Maillard
- Excusés** Chantal Honegger, Charles Ducrot, Daniel Frossard, Eliot Savoy, Françoise Jolivet, Frédéric Deillon, Kimberly Castelberg, Lionel Bussard, Magalie De Preux (remplacée par M. Jérôme Jourdan), Pierre-Alain Perroud, Roland Mesot, Stéphane Dorthe, Stéphane Pauli, Yannick Kilchenmann

1 Ouverture de la séance

1.1 Mot de bienvenue

François Genoud

M. François Genoud, Président de l'AD, ouvre la séance du 21 novembre 2024 et souhaite la bienvenue aux délégués et aux membres du Comité d'école.

Il excuse M. Stéphane Pauli, Président de la Combât.

Les 9 communes sont représentées, le nombre de voix s'élève à 42. Majorité absolue à 22.

Presse présente: M. Stéphane Sanchez pour La Liberté.

Enregistrement des séances de l'AD



Lors de sa séance du Comité d'école du 23 octobre 2024, les membres ont décidé de ne pas entrer en matière sur la question de l'enregistrement des séances de l'AD.

1.2 Nomination des scrutateurs

François Genoud

Les scrutateurs désignés pour cette séance sont M. Daniel Figini et M. Jean-Claude Bongard.

1.3 Approbation de l'ordre du jour de la séance

François Genoud

L'ordre du jour de la séance est approuvé par les délégués, sans modification.



1.4 Approbation du procès-verbal de la dernière séance

François Genoud

Le procès-verbal de la séance de l'AD extraordinaire **du 26 septembre 2024 est approuvé à l'unanimité** par les délégué-e-s.



<https://asscov.wedo.swiss/meetings/2603061?viewMode=DocumentView>

2 Infrastructures

2.1 Assainissement et agrandissement des bâtiments Alpha - Gamma - Delta

Savio Michellod

Aucun nouvel élément à ce jour, nous attendons la réponse du Conseil d'Etat suite à notre opposition à la subvention.

2.2 Projet assainissement et agrandissement Bêta

Savio Michellod

Un appel d'offres a été publié le 5 novembre 2024 sur simap, la plateforme des achats des entités publiques de Suisse.

Le marché porte sur un mandat d'architecte pour les phases SIA 32 - 53 (phase 31 avant-projet déjà effectuée), portant sur l'assainissement et l'agrandissement du bâtiment scolaire Bêta.

Le cahier d'appel d'offre a été réalisé par un bureau spécialisé dans le domaine des marchés publics, At3j SA à Yverdon-les-Bains.

2.3 Projet piscine et centre sportif

Savio Michellod

Le programme des locaux est en cours de finalisation, après consultation des services de l'Etat (Service des sports et Service des bâtiments), que nous avons rencontrés afin de s'assurer que nous puissions obtenir la subvention prévue pour la piscine, conformément à l'Ordonnance sur le subventionnement de piscines (OPiscines), de même que pour les salles de sport, conformément à la Loi relative aux subventions pour les constructions d'écoles enfantines, primaires et du cycle d'orientation.

En parallèle, **le programme du concours est en cours d'élaboration** par nos mandataires et devrait être validé en tout début d'année prochaine. Des informations à ce sujet seront transmises lors du prochain comité d'école, le 12 décembre 2024, l'objectif restant de répondre aux besoins scolaires, mais aussi de la population de notre région, tout en limitant les coûts liés à la construction, mais surtout à l'exploitation de ce centre sportif.

S'agissant d'un projet spécifique, nous sommes accompagnés par Synergie sports, un bureau spécialisé en études et conseils dans la planification et la mise en place d'infrastructures sportives et d'espaces de mouvement, en plus de notre architecte.

En réponse à la demande du Conseil communal d'Attalens, **voici le planning d'intention pour le futur centre sportif :**

- Le concours d'architecture sera lancé au début du 1er trimestre 2025, avec la désignation d'un lauréat au 3e trimestre de la même année, puis l'attribution d'un mandat pour la phase 1 (avant-projet) au 4e trimestre. Dans le but d'avancer, il est prévu de demander un crédit d'étude pour développement du projet à la suite du concours, jusqu'à et y c. compris prestations de mise à l'enquête au 2e trimestre 2025.
- Les phases 2 et 3 se dérouleront sur deux ans, soit de 2026 à 2027. Un crédit de construction devrait donc en principe être voté avant la fin de la législature, au 1er trimestre 2026. L'étude du projet se déroulera durant toute l'année 2026. (l'idéal serait que tous les membres de la ComBat se représentent et soient réélus).
- Le devis général doit être connu au 2e trimestre 2027 et c'est à ce moment que le projet sera mis à l'enquête. Nous espérons obtenir un permis de construire au 4e trimestre 2027.
- Les phases 4 et 5, soit la préparation à l'exécution et l'exécution, auront lieu de 2028 à 2031, avec une mise en service prévue au 2e trimestre 2031, afin la fin de la législature d'après, qu'on puisse enfin mettre un terme à nos mandats sur une note positive.

3 Budget de résultats 2025

3.1 Présentation

Stéphanie Giller Eric B

 Invitation sponsoring-ecolywood-compress.pdf

 Budget cours de recreation.pdf

 2024-10-24-EXPLICATIONS-BUDGET-DE-RESULTAT-2025.pdf

 budget_eleve-rupture-scolaire.pdf

 2024-11-04-Budget-resultats-2025-par-nature.pdf

 2024-11-04-Budget-resultats-2025.pdf

M. Frédéric Deillon, Président du GT finance, est excusé pour cette séance.

Les budgets ont été passés en revue par le GT finance en date du 8 octobre 2024. Quelques modifications ont été apportées.

Indexation des salaires

Le GT finance, soutenu par le Bureau, a proposé d'indexer les salaires de 1% pour le personnel administratif et technique.

La différence avec l'indexation est une plus-value de CHF 7'200.00.

Le comité d'école a été aussi favorable à cette indexation en date du 23 octobre 2024.



Le montant total du budget est ainsi de CHF 14'319'977.15. **Il diminue de CHF 117'385.60** par rapport au budget 2024.

Les frais d'exploitation quant à eux se montent à CHF 9'169'504.00, soit **une diminution de CHF 226'875.60** par rapport à ceux de 2024. Cela s'explique entre autres par la réduction de la masse salariale au niveau de l'enseignement dont l'Etat inclut directement les remplacements dans le budget qu'il nous transmet.

Le comité d'école a accepté ce budget du compte de résultat 2025 en date du 23 octobre 2024.



Vous trouvez ci-après le tableau des participations communales pour 2025.

 pret-investissement-participation-communale-2025.pdf

3.2 Préavis de la Commission financière

Laurent Menoud

 COV-AD-2024-11-21_rapport-comfin.pdf

Indexation des salaires de 1%

La Comfin salue la proposition du comité, qui se distance de la décision de l'État de ne pas valoriser les salaires de son propre personnel.

Mandat président commission de bâtisse

Il est relevé que la demande de la Comfin de transférer la dépense de 40'000 CHF intitulée « mandat président commission de bâtisse » (ligne 2170.3132.00) dans les projets eux-mêmes n'a encore pas été prise en compte. La Comfin demande au comité directeur de veiller à mettre en place cette pratique qui améliore la transparence dans le coût des projets et les frais financiers qui sont liés. Et ceci, dans la même logique que d'intégrer dans les projets les dépenses liées au soutien d'un bureau d'expert conseil pour la gestion des marchés publics. Cette pratique se justifie d'autant plus que le président de la commission de bâtisse n'est pas un collaborateur du COV.

La commission financière donne un préavis favorable pour le budget de résultats 2025.



3.3 Discussion

3.4 Approbation du budget de résultats

François Genoud

Le budget de résultat 2025 est approuvé à l'unanimité par les délégué-e-s.



4 Budget d'investissements 2025

4.1 Présentation

Stéphanie Giller

Eric B

 2024-10-24-Explications-budget-investissement-2025.pdf

 2024-10-24-Suivi-investissements.pdf

Comme les divers projets en cours ont été bloqués durant plusieurs mois suite à la mise à l'enquête des PAD et aux oppositions reçues (levées récemment), il n'y a pour l'instant aucune demande de budget d'investissement pour 2025. Nous poursuivons les diverses études avec les budgets alloués ces 2 dernières années.

Le comité d'école a accepté ce budget d'investissement 2025 en date du 23 octobre 2024.



4.2 Préavis de la Commission financière

Laurent Menoud

 COV-AD-2024-11-21_rapport-comfin.pdf

La Comfin relève avec grande satisfaction l'élément cité dans les explicatifs du budget d'investissement 2025, sous le point, en page 2 « Compte MCH2 no 14040.09 : étude du projet de transformation et agrandissement du bâtiment Bêta ». « Nous venons de redémarrer le projet avec un bureau spécialisé dans l'organisation d'une procédure d'appel d'offres pour architecte. En effet, en regard du montant estimé pour ces travaux (21 millions), en regard des marchés publics, les honoraires d'architectes ne nous permettent plus de poursuivre avec M. Page, sans devoir organiser un concours pour nommer officiellement un architecte. »

Aucun nouvel investissement n'est à l'ordre du jour. Il n'y a pas de préavis à formuler de la part de la Commission financière. 

4.3 Discussion

4.4 Approbation du budget d'investissement

François Genoud

Le budget d'investissement 2025 est approuvé à l'unanimité par les délégué-e-s. 

5 Planification financière à 15 ans

5.1 Présentation

Eric B Stéphanie Giller

 2024-10-10-ACV-CO-planification-financiere-2025.xlsx

N'oubliez pas de télécharger le document Excel pour bien voir toutes les fonctionnalités.

Le budget à 15 ans n'a pas subi de changement par rapport à celui présenté à l'AD des budgets, en 2023. Nous avons simplement décalé d'une année le document, en le mettant à jour avec les budgets 2025.

En effet, suite à la mise à l'enquête des modifications des PAD - PAL Es Crêt et Parc Le Lussy et aux 2 oppositions que nous avons eues (levées récemment), nous avons perdu près de 10 mois dans l'avancée des projets de construction d'un centre sportif avec plusieurs bassins de piscine et d'une halle triple de sport, ainsi que pour l'assainissement et agrandissement du bâtiment Bêta.

Ce fichier a été transmis également à l'ACV.

6 Choix d'une fiduciaire

6.1 Proposition de la commission financière

Laurent Menoud Noémie Berthoud

M. Laurent Menoud remercie l'administration pour les démarches et les propositions pour le choix d'une nouvelle fiduciaire.

 comparatif_nouveau_mandat_2025-fiduciaire.pdf

 COV-AD-2024-11-21_rapport-comfin.pdf

Sur la base de l'appel d'offre, la Comfin propose de choisir GF Audit en tant qu'organe de révision pour une période de 3 ans, dès 2025, reconductible une fois. 

6.2 Discussion

6.3 Décision

François Genoud

Les délégué-e-s approuvent le choix de la nouvelle fiduciaire. 
Ainsi, dès 2025, GF Audit de Granges-Paccot oeuvrera pour l'ASSCOV comme organe de révision pour une période de 3 ans, reconductible une fois.

7 Divers

7.1 Informations du Président

François Genoud

M. François Genoud remercie la commune de Châtel-St-Denis d'avoir pris à sa charge les frais de la police locale et du service technique relatifs à la cérémonie de fin d'année 2024.

 1147_241028074917_001.pdf

7.2 Informations du Président du Comité d'école

Savio Michellod

Enquête administrative

Comme il s'agissait d'une situation inédite, donner un délai pour clôturer l'enquête était périlleux. A ce stade, l'enquêteur a rendu son rapport provisoire, sur lequel les parties ont formulé leurs observations, puis leurs contre-observations. Aucun complément d'enquête n'a été demandé par les parties et nous attendons le rapport final avant de communiquer. Je tiens à remercier les parties qui ont jusqu'ici assuré la confidentialité de ce rapport. Cela est essentiel, afin d'éviter une situation comme celle de Bulle. Je tiendrai donc informé le comité d'école, respectivement l'assemblée, dès que nous avons de nouvelles informations.

Transmission des procès-verbaux des comités

Conformément à l'art. 103bis LCo, applicable par analogie aux associations de communes, les procès-verbaux des séances du comité de direction ne sont pas accessibles au public. Il est toutefois possible de transmettre des procès-verbaux décisionnels, comme le fait l'ACV.

Le comité d'école en discutera lors de sa prochaine séance.

En réponse à ComFin si besoin : Répartition des heures liées au mandat du président de la commission de bâtisse

Il est relativement difficile d'anticiper le nombre d'heures effectuées par M. Stéphane Pauli et de faire une répartition conforme à la réalité.

En effet, pour donner un exemple, les retards pris pour des raisons procédurales ont fortement impacté la charge de travail de notre chef de projet en 2023. En outre, il consacre ses heures à plusieurs projets : bêta, centre sportif, alpha/delta/gamma, mais aussi à des tâches courantes imprévues (réparations ponctuelles). A noter que notre chef de projet nous transmet des décomptes d'heures qui permettraient, a posteriori, de faire cette répartition.

7.3 Informations de la direction et de l'administration

Céline Granges Volery

Eric B

Surveillance des repas de midi

Suite à l'introduction du futur règlement du personnel dès le 1er janvier 2025, Mme Marianne Geiger de St-Martin qui surveillait les repas de midi depuis le début de la phase test en avril 2023, doit malheureusement nous quitter au 20 décembre 2024. Elle fêtera ses 70 ans en 2025. Je tiens à la remercier pour tout le travail qu'elle a effectué durant ces quelques mois.

Nous avons mis en postulation son remplacement dans le journal le Messenger et sur jobup.ch. Neuf candidatures nous sont parvenues, délai jusqu'à vendredi 22.11.2024. On se voit avec le groupe RH le 28.11.2024 pour évaluer les dossiers et convoquer les candidats potentiels.

Nous avons fait paraître dans la feuille d'avis la demande de referendum de 60 jours suite à l'approbation du règlement du personnel du 26.09.2024. Le délai court jusqu'au 26.11.2024. A ce jour, aucun courrier ne nous est parvenu.

7.4 Divers

François Genoud

M. Stéphane Simonet

Il tient à remercier les communes pour leur indéfectible soutien concernant nos projets d'école. Nous avons énormément de chance car ce n'est pas toujours le cas dans d'autres cycles d'orientation. L'aménagement de la cour Alpha est soutenu; le projet cinéma également. Il est important de montrer autre chose à nos élèves et nous avons cette chance de pouvoir nous réaliser. M. Laurent Dikondo, ancien élève du COV, est un bel exemple: grâce à son parcours au sein du COV, il a maintenant créé sa propre entreprise, Nuée digital Sàrl, active dans le secteur de production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision. Laurent a pu réaliser son rêve grâce à vous.

M. Marc Fahrni

Il remercie les personnes pour leur travail et la belle collaboration concernant le projet d'Association à buts multiples de la Veveyse (ABMV). Les informations sont bien parvenues.

Pour rappel, la conférence des syndicats a accepté de reporter la décision sur la poursuite de l'étude pour l'ABMV à une assemblée extraordinaire, probablement en janvier 2025. Ce sujet sera abordé lors de notre prochain Comité d'école, le 12 décembre 2024.

M. Laurent Menoud

Il est mécontent que le projet OMax ait été abandonné dans notre CO. Cette mesure est tombée et a été annoncée en début d'année scolaire 2024.

Pour information: le projet OMax est une prestation développée pour soutenir les jeunes qui ont des difficultés à décrocher une place d'apprentissage au terme de leur scolarité obligatoire. Ce projet nommé OMax a pour objectif d'agir de manière proactive et d'anticiper les problèmes d'intégration professionnelle de certains élèves de 11H des cycles d'orientation (CO) intégrés au projet. Cette mesure consiste en un accompagnement régulier et adapté sous forme d'ateliers en petit groupe. Les élèves sont suivis chaque semaine pendant deux périodes scolaires sur l'ensemble de leur dernière année scolaire. Les ateliers portent sur le savoir-être (softskills) et les savoir-faire relatifs aux démarches de recherche de stages et d'emploi. A cela s'ajoutent des activités de découverte du monde professionnel (stages, visites d'entreprises, présentations RH, etc.).

Il demande si le Comité d'école est au courant et ce que nous prévoyons de faire. Comment allons-nous soutenir ces jeunes?

M. Savio Michellod a été mis au courant par M. Laurent Menoud. L'ASSCOV a écrit un courrier au Service de l'orientation professionnelle et de la formation des adultes pour exprimer son mécontentement. Une rencontre est prévue avec M. Di Falco, chef de service, la semaine prochaine. Nous espérons obtenir une petite marge de manoeuvre pour continuer à suivre ces élèves.

M. François Genoud

Transmet ses remerciements et fait part de sa gratitude aux personnes qui oeuvrent pour l'ASSCOV (délégués, comptable, administrateur, secrétaire, directrice, les enseignants, tous les collaborateurs du COV et les collègues du Comité d'école).

Il tient à remercier Mme Maude Cardinaux, démissionnaire de la Commune de Le Flon, pour ses années parmi nous. Merci pour son investissement durant ces 5 années pour ta commune, au service du district de la Veveyse. Il lui souhaite le meilleur pour la suite. Ce soir était sa dernière assemblée de l'AD.

La séance se termine à 19h15

François Genoud

Comité d'école

Sidonie Mory

Collaboratrice administrative